

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 15/04/2014	Dossier complet le 18/04/2014	N° d'enregistrement F-025-14-C-0042

1. Intitulé du projet

Circulation de trains touristiques sur la ligne Caen-Flers, entre Pont Erambourg (Dpt Calvados) et Caligny (Dpt de l'Orne)-
Création d'un quai au niveau de la halte de Caligny.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5° b)	Haltes ferroviaires ou point d'arrêt non gérés, travaux entraînant une modification substantielle de l'emprise des ouvrages (création d'un quai de 30m pour 1 des 3 haltes)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Sur la ligne de Caen / Flers non exploitée à ce jour, l'association ACF (Amicale pour la mise en valeur de la ligne Caen/Flers) souhaite remettre en circulation un train touristique.

Ce train circulera les week-ends et pendant les périodes de congés scolaires.

Trois points d'arrêt sont prévus le long de la section Pont Erambourg - Caligny (7Km).

4.2 Objectifs du projet

Une halte est envisagée sur la commune de Caligny.

Le foncier correspondant à l'ancien bâtiment voyageur et à l'ancien quai a été cédé à un tiers. Un nouveau quai de 30m sera donc réalisé dans les emprises ferroviaires, au sud du quai existant.

Ce projet de halte s'inscrit dans le cadre des travaux de remise en état de la voie entre Caligny et Pont Erambourg (maintenance avec remplacement de traverses, reprise de nivellement, réparation d'un ouvrage d'art...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux pour la création du quai vont durer environ 2 mois.

Il est prévu :

- la réalisation de 2 murets et d'un corps de quai (30m de longueur sur 2m de largeur)
- la réalisation du nez de quai avec un platelage en bois imputrescible;
- la mise en œuvre d'un escalier métallique;
- la création de l'accès depuis la chaussée en contre-haut avec pose d'un garde-corps de protection le long de la chaussée

La mise en accessibilité de la halte est prise en compte avec la création d'une rampe d'accès au quai sur 30m de long, équipée de chaque côté par un garde-corps.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Mise en service d'un train touristique pendant les week-ends et les périodes de vacances scolaires sur cette partie de voie de 7 Km.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Pas de procédure d'autorisation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Halte ferroviaire : création d'un quai	longueur = 30m largeur = 2m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
RD 806 - Le Bourg 61100 Caligny (département de l'Orne)	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :		
	Point de départ :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées :	Caligny	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voie Ferrée sans utilisation

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Caligny a intégré la communauté d'agglomération du pays de Flers.
Un plan d'urbanisme intercommunal a été élaboré : il sera soumis à enquête publique en juin 2014.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 n°250020065 "Haut bassin du Noireau" qui correspond au réseau hydrographique de la zone et la ZNIEFF de type 2 n° 250008480 "Bassin du Noireau" se situent à 700m du projet
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'a été identifiée dans la zone du projet
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Caligny est concernée par le plan de prévention des risques d'inondation sur le bassin du Noireau et de la Vère. Ce PPRI a été prescrit par arrêté préfectoral du 23 juin 2009 et approuvé par arrêté préfectoral du 22 octobre 2012.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extrémité Nord du projet se situe à environ 7km de la ZSC FR 2500091 "Vallée de l'Orne et ses affluents"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 650m de la limite des crues exceptionnelles déterminées par hydrogéomorphologie
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement seront source de bruit pendant la période des travaux. L'émission de bruit sera temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement pourront être source de nuisances olfactives. Le chantier étant limité dans le temps, ces nuisances seront temporaires.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier sera source d'émission de polluants atmosphériques. Ces émissions ne seront que temporaires
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Rouen

le,

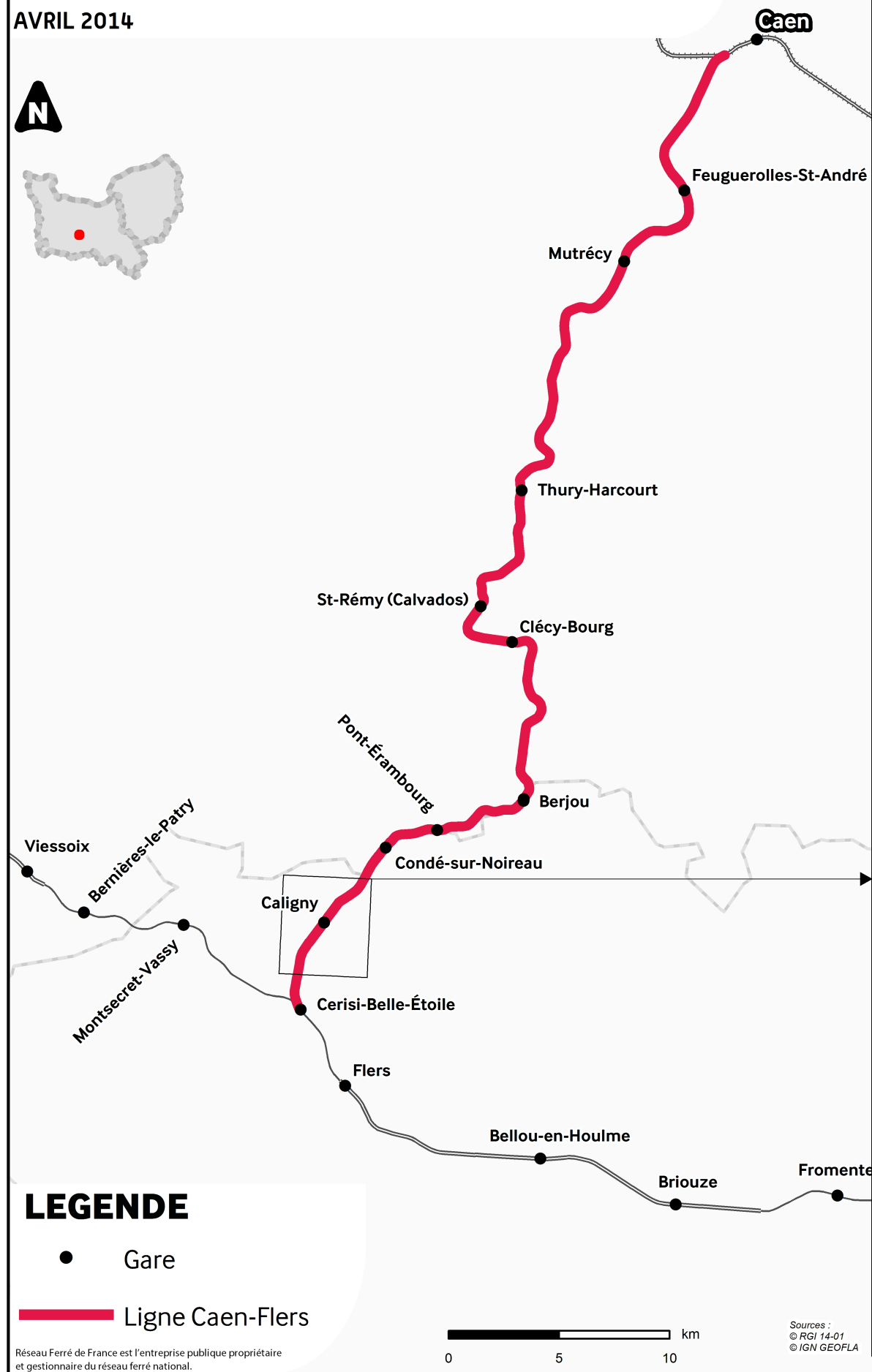
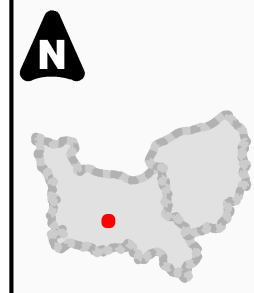
14 AVR. 2014

Signature

**CREATION D'UN QUAI AU NIVEAU DE LA HALTE DE CALIGNY
PLAN DE SITUATION AU 1/25 000**



AVRIL 2014



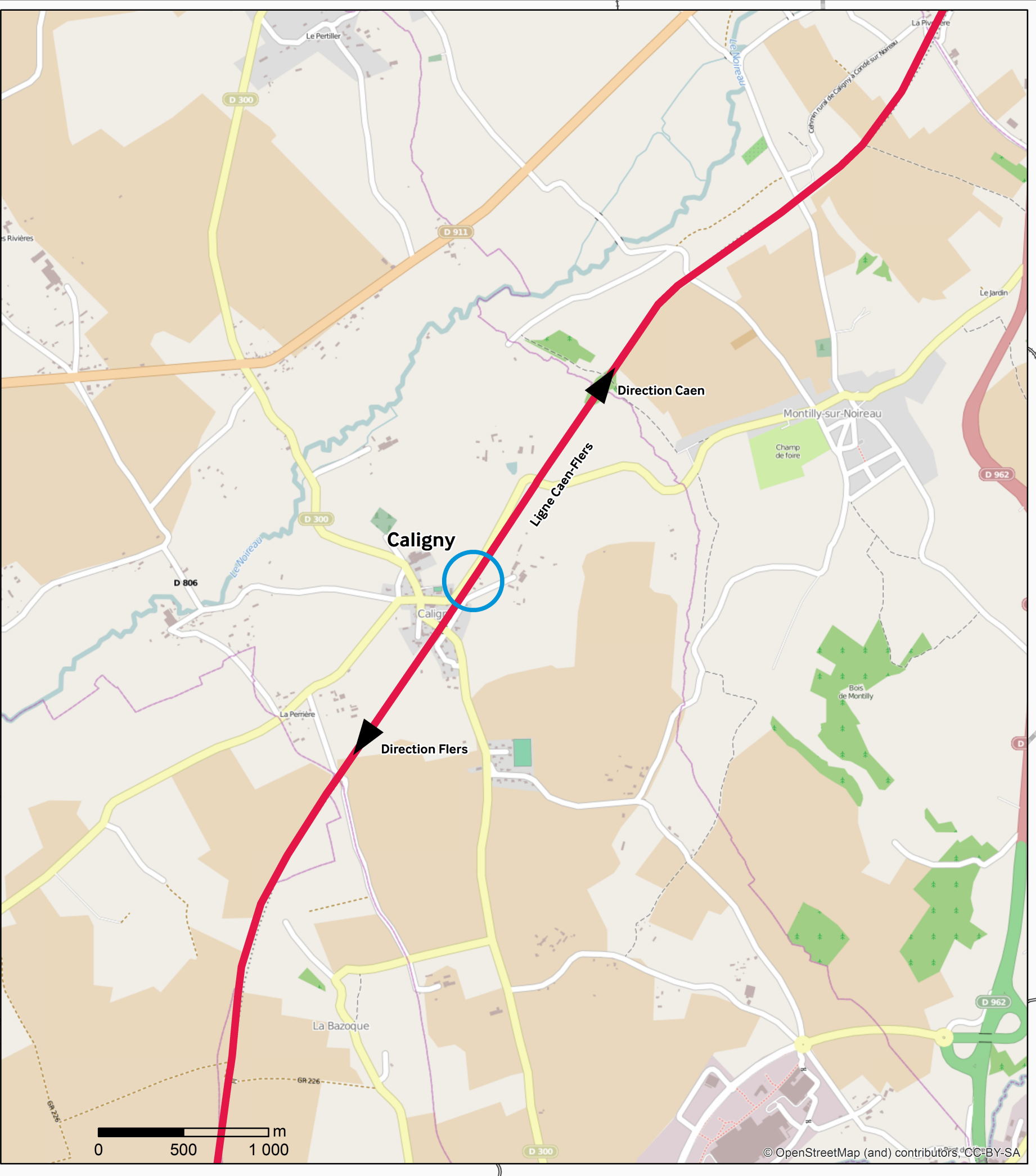
LEGENDE

- Gare
- Ligne Caen-Flers

Réseau Ferré de France est l'entreprise publique propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national.



Sources :
© RFI 14-01
© IGN GEOFLA



© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Mise en service d'un train touristique

Typologie

12/02/2014

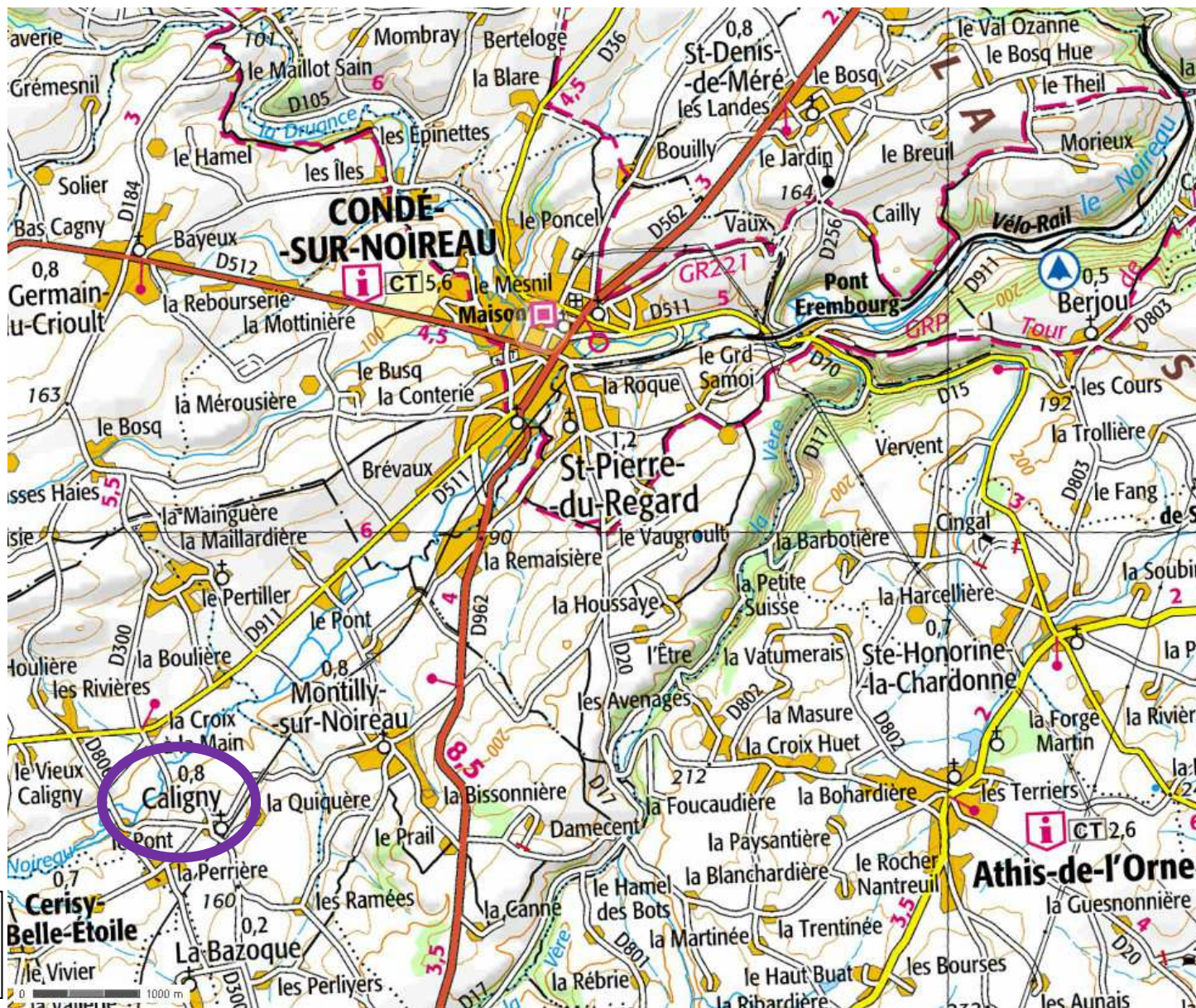
V 1

Annexe 2 :

PLAN DE SITUATION

Echelle au 1/50 000,

Source : IGN



Condé
Sur
Noireau



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

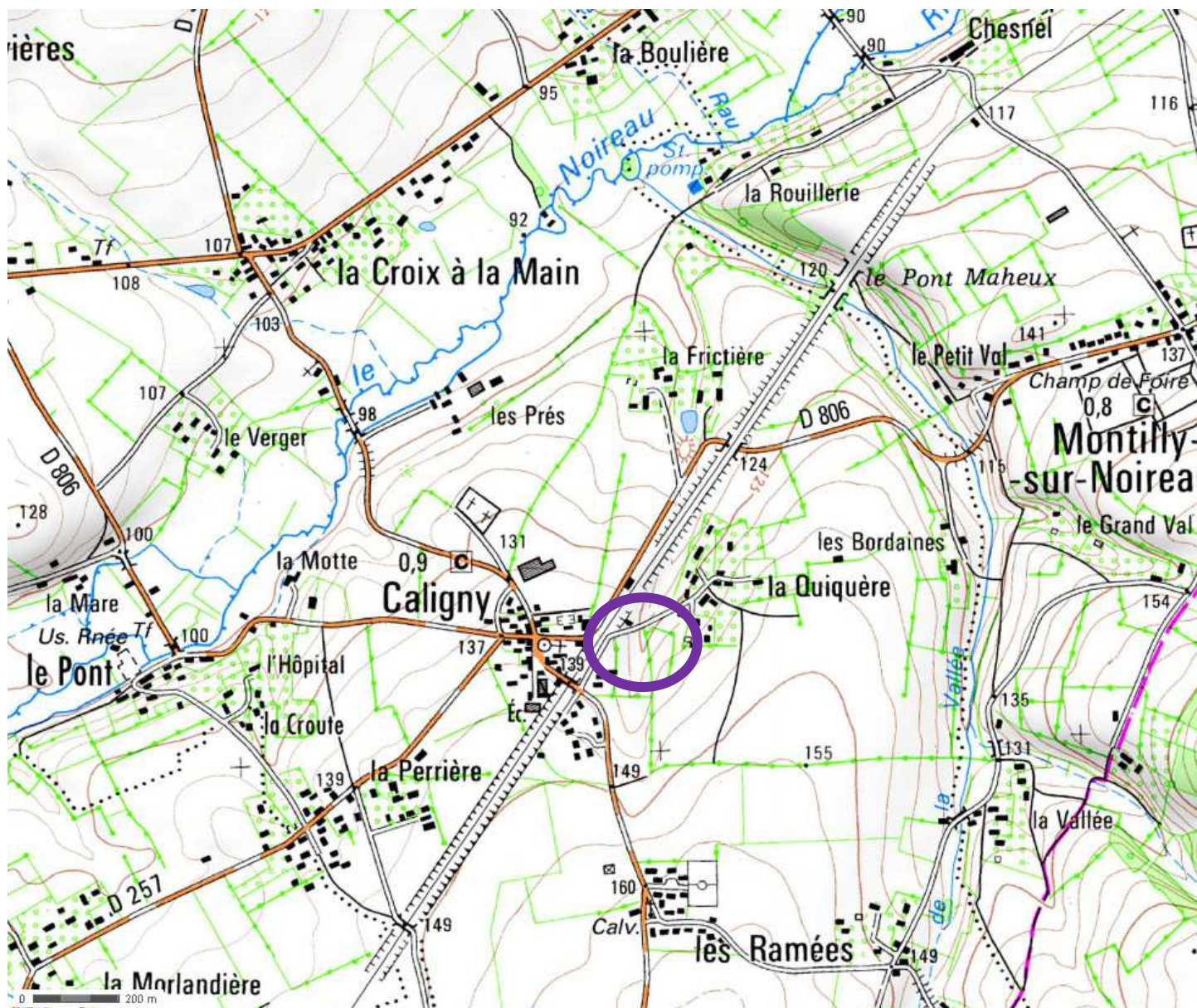
Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Mise en service d'un train touristique

Typologie

12/02/2014

V 1



Annexe 3 :

Localisation du quai de Caligny

Echelle 1/12 500

Source : carte IGN



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

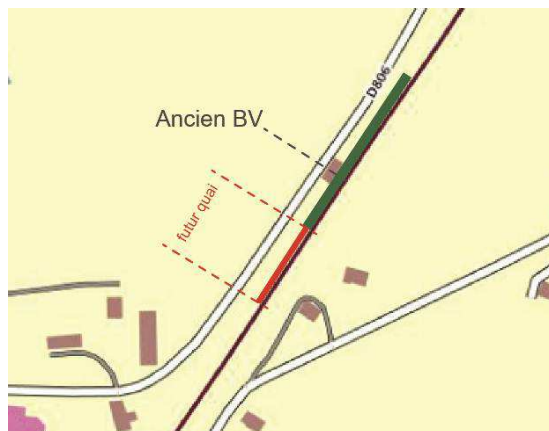
Mise en service d'un train touristique

Typologie

12/02/2014

V 1

Annexe 3 : Aménagement de Caligny



Ancien quai, au droit du Bâtiment voyageurs



Photo prise à l'extrémité du quai existant ; le quai prendra place entre le talus et la voie



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Mise en service d'un train touristique

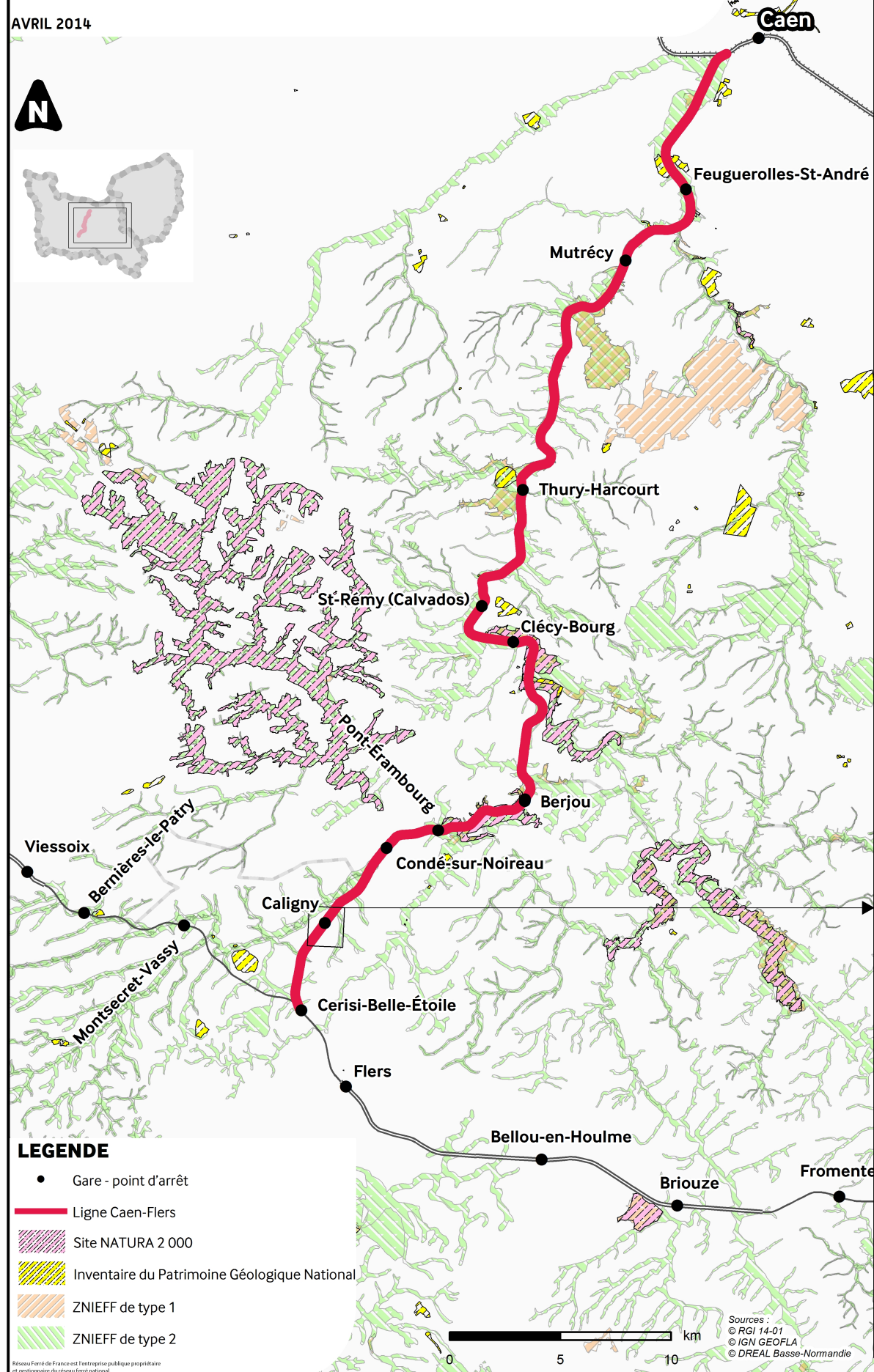
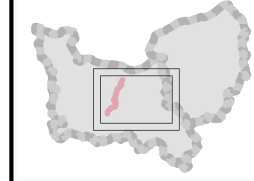
Typologie

12/02/2014

V 1

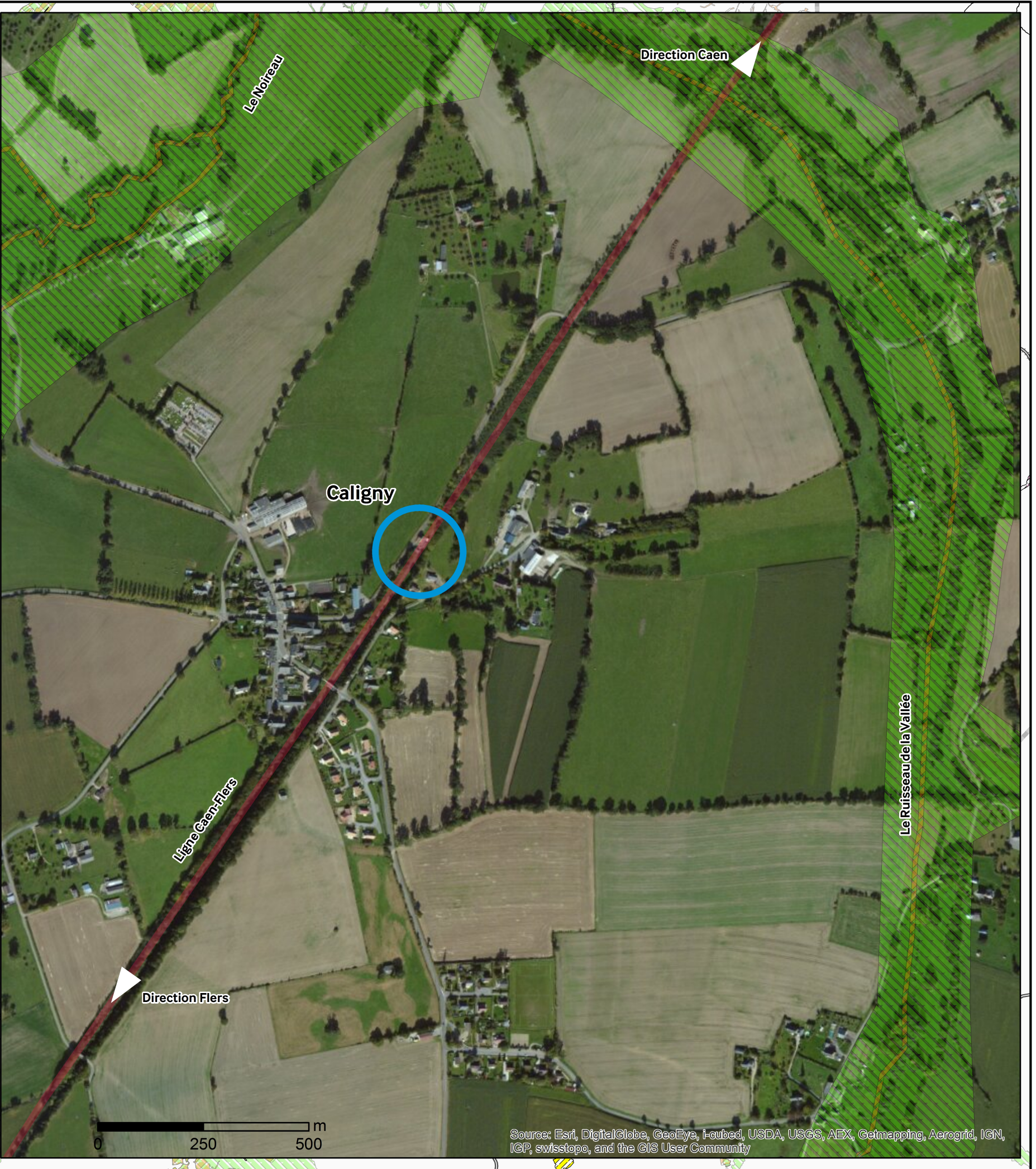
CIRCULATION DES TRAINS TOURISTIQUES SUR LA LIGNE CAEN-FLERS ENTRE PONT-ERAMBOURG ET CALIGNY
CREATION D'UN QUAI AU NIVEAU DE LA HALTE DE CALIGNY
MILIEUX NATURELS

AVRIL 2014



- LEGENDE**
- Gare - point d'arrêt
 - Ligne Caen-Flers
 - ▨ Site NATURA 2 000
 - ▨ Inventaire du Patrimoine Géologique National
 - ▨ ZNIEFF de type 1
 - ▨ ZNIEFF de type 2

Source: RGF 14-01, IGN GEOFLA, DREAL Basse-Normandie



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS User Community

Accès au Quai de Caligny

La halte est située sur le territoire de la commune de Caligny.

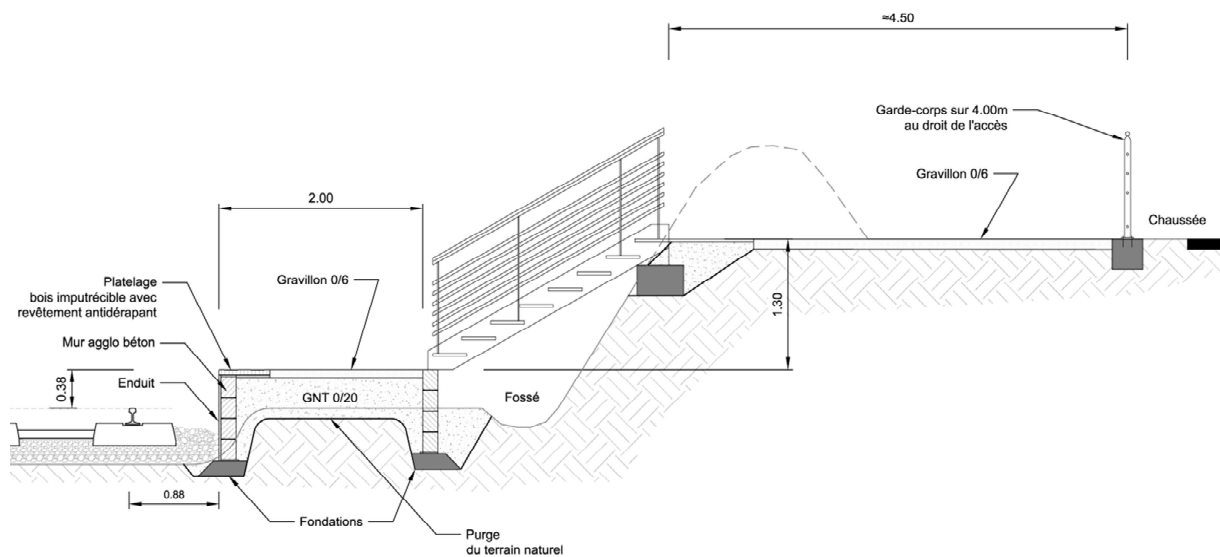
Etant donné que le foncier correspondant à l'ancien bâtiment voyageur et à l'ancien quai ait été cédé à un tiers, il convient d'implanter le nouveau quai dans les emprises ferroviaires existantes, au Sud du quai existant.



Plan de la solution retenue.

Quai et installations ferroviaires

La coupe type ci-après donne un aperçu de la structure du quai :



Coupe type du quai à la halte de Caligny.

La mairie de Caligny devra valider le positionnement exacte de l'accès au quai.

Les travaux prévoient :

- le piquetage, repérage, implantation ;
- le décapage, purge du terrain naturel et terrassement des fondations ;

- la réalisation de 2 murets dont un avec une hauteur supérieure à 1,0 m : fondation, parpaing avec chaînage, enduit ;
- la réalisation du corps de quai : mise en œuvre d'un GNT 0/20 compactée avec géotextile ;
- la réalisation du nez de quai : platelage en bois imputrescible ;
- la réalisation de la couche de finition : gravillon 0/6 compacté ;
- la mise en œuvre d'un escalier métallique en acier galvanisé peint ;
- la création de l'accès depuis la chaussée en contre-haut : reprise du merlon, création d'un cheminement (gravillon 0/6), pose d'un garde-corps de protection le long de la chaussée (4,0 m de long).

Cheminements

L'accès au quai est à créer entre la route départementale et la voie.

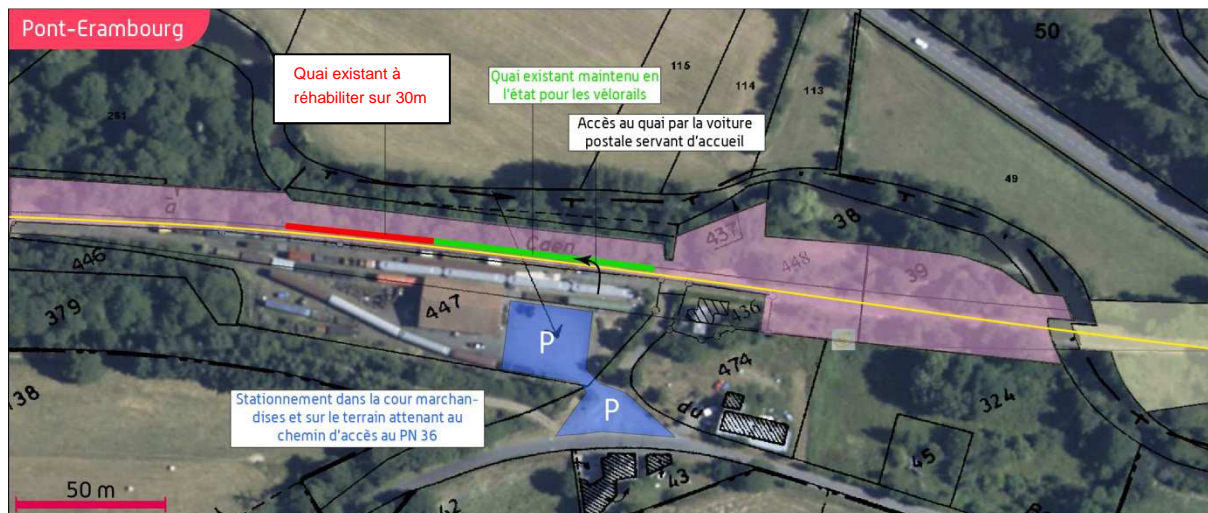
Synthèse du programme :

- création d'un chemin en gravillons ;
- pose d'un garde-corps pour protéger les personnes sortant de la halte vis-à-vis de la RD.

Travaux sur Pont-Erambourg

La halte est située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-du-Regard.

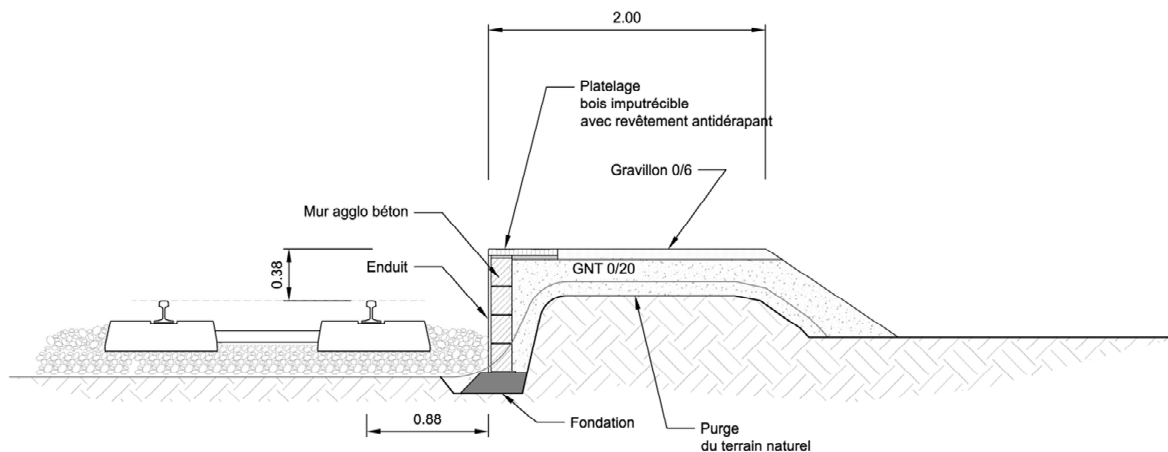
La solution retenue consiste à réutiliser les 30 derniers mètres du quai existant afin de séparer les activités train touristique et vélorails.



Plan de la solution retenue.

Quai et installations ferroviaires

La coupe type ci-après donne un aperçu de la structure du quai à remettre en état :



Coupe type du quai à la halte de Pont-Erambourg (vue vers le Sud)

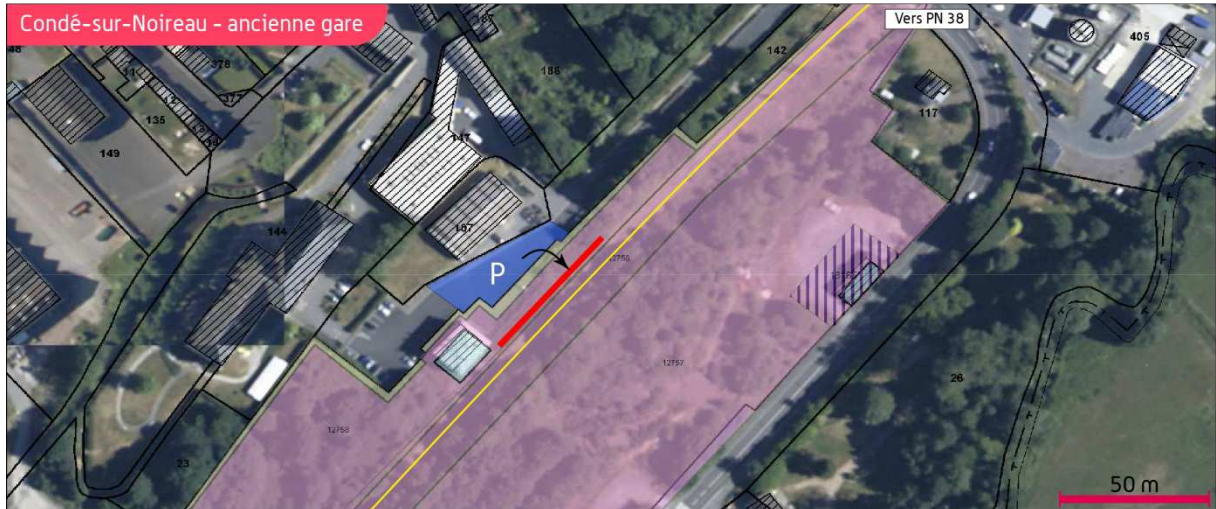
Cheminements

L'accès au quai s'effectue, à partir du parking, par le PN 36 ou des voitures postales servant d'accueil.

Travaux sur Condé-sur-Noireau : ancienne gare

La halte est située sur le territoire de la commune de Condé-sur-Noireau.

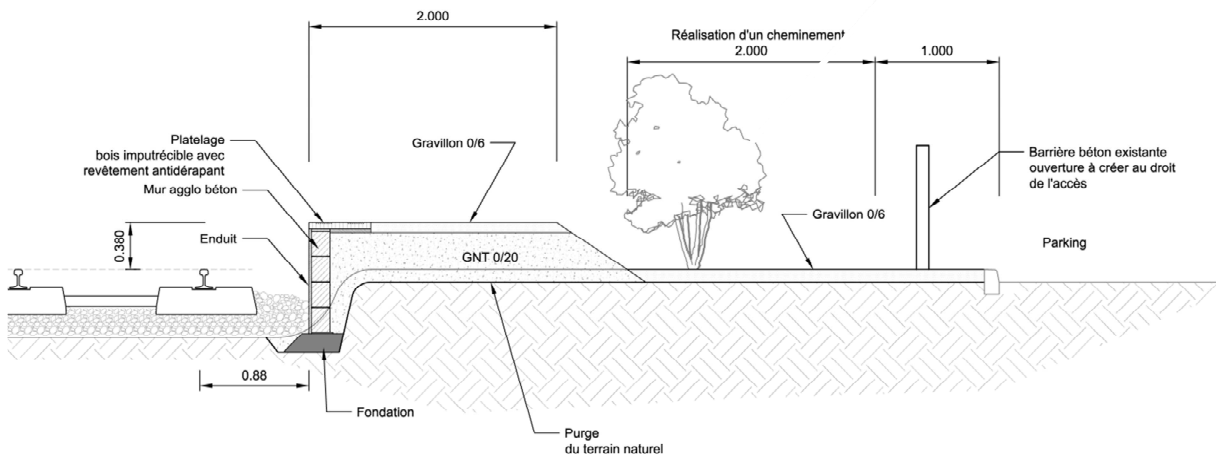
La nouvelle halte s'établit sur la partie la plus orientale de l'ancien quai, toujours visible. Cela permet d'être au plus près du parking.



Plan de la solution retenue.

Quai et installations ferroviaires

La coupe type ci-après donne un aperçu de la structure du quai :



Coupe type du quai à la halte de Condé-sur-Noireau : ancienne gare.

Stationnement

L'utilisation de l'emplacement de l'ancienne gare permet d'utiliser l'ancienne cour de gare comme parking. Il n'y a pas d'aménagement spécifique à prévoir.

Travaux de Maintenance des Ouvrages d'art : Garde-corps

La mise aux normes des garde-corps sur les ouvrages d'art est indispensable pour garantir la sécurité des usagers, en cas de cheminement sur la plateforme. Les travaux de mise en conformité des garde-corps consistent à :

- pour les garde-corps métalliques :
 - déposer et évacuer les garde-corps existants,
 - fournir et poser de nouveaux garde-corps avec des sur-longueurs de 3 m (allongement de 1,5 m des deux côtés des garde-corps existants), de chaque côté de la voie, de manière à couvrir les perrés, murs en « L », etc. Les garde-corps sont en acier galvanisé à chaud et peints en usine ;
- pour les garde-corps maçonnés :
 - déposer / reposer des pierres,
 - resceller des pierres,
 - rejointoyer.

Le programme des travaux de garde-corps est le suivant :

Pk	Type	Nom	Sommier / Culées	Tablier	portée (m)	Nature	Etat	Travaux
290+888	PRO	Pont de la Roque	Pas de sommier/Moellons et béton	Voûte plein cintre	11.40 (ouverture droite)	Parapet hauteur 0.96m	-	-
290+930	PRA	Pont -rail	En pierre de taille/maçonnerie de moellons en granit	TPE	6 (ouverture droite)	Métallique parapets en moellons granit/Hauteur:0.94m	oxydation généralisée + décollement de l'enduit sur couronnement des parapets	Remplacement
291+038	PRA	-	Granit / Moellons de granit	Tablier à poutrelles enrobées	10 (ouverture droite)	Métallique hauteur 1.09m	Oxydation généralisée - garde corps détruit coté FLERS	Remplacement
291+138	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit et grès schisteux	A voûtes maçonnées surbaissées	5 (ouverture droite)	Parapet grès schisteux hauteur 1.07m	Pierre d'extrémité descellée sur MOD	Rescelllement
291+196	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit et grès schisteux	A voûtes maçonnées surbaissées	5 (ouverture droite)	Parapet hauteur 1.04m	Sons creux en extrémité de M1G	surveillance
291+233	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit et grès schisteux	A voûtes maçonnées surbaissées	5.05 (ouverture droite)	Parapet hauteur 1.18m	Sons creux lourds - solin désorganisé en partie haute	stabilisation du solin
291+261	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit et grès schisteux	A voûtes maçonnées surbaissées	5 (ouverture droite)	Parapet hauteur 1.09m	Solin désorganisé en partie haute- végétation importante recouvrant le parapet côté impair - végétation sur parapets pair côté voie	stabilisation du solin
291+306	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit et grès schisteux	A voûtes maçonnées surbaissées	2*5.05 (ouverture droite)	Parapet hauteur 1.13m	Recouvert de végétation - solin côté pair en mauvais état (invisible côté impair)	stabilisation du solin
291+428	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit et grès schisteux	A voûtes maçonnées surbaissées	2*5.05 (ouverture droite)	Parapet hauteur 1.19m	Recouvert de végétation	-
292+350	Ponceau	-	Appuis en maçonnerie de moellons (carreaux, boutisses) assésée	TPE	2 (ouverture droite)	Métallique/ Hauteur:1m	oxydation	Remplacement
292+762	PRA	-	Pas de sommier/Moellons de granit	A voûtes maçonnées plein cintre	8 (ouverture droite)	Métallique/ Hauteur de 1.02m	Oxydation généralisée	Remplacement
294+246	PRA	Viaduc de la Michellerie	moellon de granit	Poutres en I sous rails	4.02 (ouverture droite)	Métallique hauteur 1.01m	Corrosion coté impaire, risque de chute entre les lisses horizontale (50cm) et risque suite aux GC posés en console	Remplacement
295+264	PRA	Pont-rail de la Fruitière	Pas de sommier/en briques et bandeaux et couronnement en granit	A voûte maçonnée plein cintre	4 (ouverture droite)	Absent (épaisseur remblai 15m)	-	-
295+747	PRA	Pont-rail de Maheut	Pas de sommier/Moellons en granit	A voûte maçonnée plein cintre	3 (ouverture droite)	Métallique/Hauteur non conforme : 0.88m	Oxydation généralisée	Remplacement